

PREMIERS PLANS // ATELIERS D'ANGERS

Angers / Pays de La Loire // 21-29 janvier 2023

RÈGLEMENT DES ATELIERS D'ANGERS

Date limite de candidature : 16 septembre 2022

Nés à l'initiative de Jeanne Moreau, les Ateliers d'Angers s'adressent à de jeunes cinéastes ayant à leur actif un ou plusieurs courts métrages et se préparant à réaliser leur premier long métrage de fiction. Cette formation est destinée à leur apporter un soutien décisif au moment de leur passage du court au long métrage.

Les Ateliers leur proposent de :

- Partager l'expérience de cinéastes, scénaristes et technicien.nes.s confirmé.e.s illustrée par des cas précis de leur pratique professionnelle.
- Visionner et analyser des œuvres de référence de l'histoire ou de l'actualité du cinéma.
- Perfectionner leur propre projet en travaillant avec les professionnel.le.s présent.e.s sur le scénario, la mise en scène, la lumière et le cadre, le montage, la musique et le son, la direction d'acteurs, la production...

PROGRAMME DES CINÉASTES EN RÉSIDENCE

Les matinées sont réservées à une **masterclass** par un.e intervenant.e.

Les après-midi sont consacrées à des **entretiens individuels** entre les cinéastes et les intervenant.e.s ayant lu les projets.

En soirée, des **films en avant-premières** ou **en compétition** suivis d'une rencontre avec les réalisateurs.trices sont proposés.

CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ

Les Ateliers d'Angers ont lieu intégralement en français.

Peuvent candidater aux Ateliers :

- les cinéastes francophones ayant déjà réalisé un ou plusieurs courts métrages et porteurs d'un projet de premier long métrage de fiction (scénario complet),
- et
- les cinéastes dont les projets sont produits ou coproduits avec la France, la Belgique, la Suisse ou le Québec, quelle que soit leur nationalité.

DOSSIER D'INSCRIPTION

Documents à fournir 1 exemplaire PDF (*tous les documents et liens doivent être réunis en un seul document*) :

- [Formulaire d'inscription](#) dûment rempli
- Scénario de long métrage en français (ou exceptionnellement en anglais à condition que le/la cinéaste parle français)
 - Synopsis (20 lignes maximum)
 - Note d'intention du/de la cinéaste
 - Curriculum vitae du/de la cinéaste
 - Curriculum vitae et descriptif de la société de production (si le projet est associé à une production)
 - Liens vidéo des courts métrages précédents
 - Plan de financement prévisionnel (aides sollicitées et/ou déjà obtenues)
 - Lettre de motivation sur la participation aux ateliers

Premiers Plans prend en charge les frais de formation, de transport, d'hébergement et de restauration des participant.e.s pendant leur séjour à Angers.

54 rue Beaubourg
75003 Paris - France
tel. +33 (0)1 42 71 83 29



www.premiersplans.org
ateliers@premiersplans.org

9 rue Jeanne Moreau - BP 82214
49022 Angers cedex 02
tel. +33 (0)2 41 88 92 94